

# PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE



du 2 Janvier  
au 31 mars 2024

## POUR LES ENFANTS:

>EN PETITE SECTION  
DE MATERNELLE  
(NÉS EN 2021)

>ENFANTS ARRIVANT  
SUR LA  
COMMUNE



À la Mairie  
de CHARNY

## SE MUNIR:

- >LIVRET DE FAMILLE
- >JUSTIFICATIF DE DOMICILE
- >JUGEMENT MENTIONNANT  
LA RESIDENCE HABITUELLE  
DE L'ENFANT (PARENTS  
DIVORCÉS OU SÉPARÉS)

